LOCATION DE SALLES - VILLE DE SAINT-CLAUDE

Date de la demande:							
Identification du demande	Cadre réservé à l'administration						
Nom et prénom:			Référence:				
Organisme:							
Adresse:			Transmis le:				
Code postal:							
Ville:			Le demandeur				
			Equipe technique				
□			Services techniques				
	. <u></u> .		Préventionniste				
Je souhaite réserver la salle		,					
	Salle des Fêtes		250 et 400 personnes en fonction de l'activité				
	Salle du Miroir		ersonnes maximum				
	Salle Ponard	Capacité -50 per	sonnes maximum				
Motif de la réservation							
	Réunion / Assemblée générale	Loto					
	Conférence / débat	Salon					
	Soirée dansante	Bourse aux vête					
	Mariage	Autre - Précisez	::				
	Anniversaire						
	Spectacle						
Effectif attendu							
Précisez le nombre de personne	es attendues:						
Dates et horaires de réserva	tion						
Date de début de réservation souhaitée:		// 20 à h					
Date de fin de réservation souh	aitée:	//20	àh				
Attention: pour la salle du Miroir, l	la salle ne peut être réservée après 22h						
	quement pour la salle des fêtes)						
	Couvert (complet) - 0,23 € / couvert						
	Cuisine - 100 €						
	☐Tireuse à bière (gaz et fût non founis)						
	Percolateur (40 tasses)						
	Sonorisation (avec micro filaire)						
	☐ Vidéo projecteur						
	Panneau stationnement (12 h maxi)	Entrée principal	le Pont de la Rochette				
	Préciser les horaires:	deh_ à _					
CONTACT							
Services Techniques							
28 rue Saint-Blaise - 39200 SAINT-Cl	LAUDE						
2 03 84 45 79 59							
■ salles@mairie-saint-claude.fr							



MODALITES DE RESERVATION ET TARIFS

Ce formulaire est destiné uniquement à la réservation des salles suivantes: Salle des Fêtes, salle du Miroir et salle Ponard. Seules la salle des Fêtes et la salle du Miroir peuvent être louées à des particuliers. La salle Ponard reste uniquement dédiée à l'usage des associations (réunions, activités sportives du style gym douce, yoga, stretching, activités artistiques comme le dessin ou la peinture, chorale).

Pour les locations, le demandeur doit fournir au minimum 15 jours avant la date de réservation:

- le présent formulaire dûment rempli
- une attestation d'assurance couvrant les risques liés à l'utilisation de la salle
- un chèque de caution de 350 €

Les autres salles communales (Bavoux-lançon, Witchy, salles 5 et 7) sont prioritairement destinées à usage associatif et sont gérées par la Maison des Associations (http://maison-associations.fr/)

TARIFS

TARIFS 2022	par journée sauf mention contraire	Salle des Fêtes*		1000	Bavoux-Lançon**		salle	salle	1949	
par délibération du 29/10/2015		journée ou soirée	week-end samedi et dimanche	Utilisation cuisine	Salle du Miroir*	RdC	1 ^{er} étage	Witchy 1	Witchy 2	salle 5
Manifestations ou réunions privées	Particuliers ou groupement résidant à St-Claude	250€	400€	+100€	100€	150€	150€	70 €	35 €	50 €
	Particuliers ou groupement non résidant à St-Claude	400€	550€	+100€	200 €	250€	250€	150€	75 €	100 €
	CAUTION	350 €			350 €	350€		350€	350€	350 €
professionnel	manifestations lucratives non caritatives avec entrée payante, vente	200€	350€	+100€	60 €	90€	90€	40 €	30€	30
	manifestations à but caritatif	gratuit			gratuit	gratuit		gratuit	gratuit	gratui
	Réunions ou assemblées générales	gratuit			gratuit	gratuit		gratuit	gratuit	gratuit
	CAUTION	350 €			350 €	350 €		350€	350 €	350 €

*Réservation gérée par les Services Techniques - Tél. 03 84 45 79 59

**Réservation gérée par la Maison des Associations - Tél. 03 84 45 21 14

